



Au Cnam, il existe des modules de formation conçus pour se former tout en faisant avancer son projet de développement ou de création d'entreprise. Rencontre avec Didier Ciornei qui a suivi, il y a quelques mois, les sept modules menant au **Titre professionnel Entrepreneur de petite Entreprise**, et qui démarre sa nouvelle activité à la rentrée.

Une parcours en tant que salarié

Didier Ciornei a mis ses compétences au service de différentes entreprises pendant 25 ans. Il débute sa carrière comme chargé de gestion dans une banque et intègre le monde de la bourse et des marchés financiers pour devenir directeur du contrôle de gestion, responsable des statistiques et des prévisions de marché au sein d'un grand groupe international. Parallèlement à ses fonctions, Didier Ciornei enseigne au Centre de formation de la profession bancaire.

Le désir d'entreprendre

En 2011, il profite de la politique d'essaimage de son entreprise pour réfléchir à un changement de carrière. C'est à ce moment que l'idée de créer son entreprise émerge. Seul impératif : développer une activité dans le domaine des marchés financiers et de la banque, qu'il maîtrise parfaitement.

C'est avec sa collaboratrice Béatrice Calvoz qu'il décide de se lancer dans le conseil et la formation spécialisés dans les instruments financiers, les activités de marché, post marché et la technique bancaire. L'idée est là, mais les deux associés s'octroient une année sabbatique pour prendre le temps de la réflexion, de l'apprentissage et du retour sur soi-même, « *une étape indispensable pour quitter le statut de salarié au profit de celui de chef d'entreprise* ».

Les modules de formation du Cnam

Leurs recherches les conduisent vers les modules de formation à l'entrepreneuriat dispensés par le Cnam. Ces modules pragmatiques permettent de répondre aux préoccupations des entrepreneurs : quel statut, quelle politique RH, comment gérer son projet ou encore comment bien communiquer ?

Au total, ce sont 17 modules, à choisir à la carte ou dans le cadre du Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise, qui sont disponibles. « *Ces modules permettent de rencontrer et de débattre avec des personnes dont les projets sont différents, ce qui favorise un questionnement permanent mais qui permet aussi de se sentir moins seul. Ils m'ont par ailleurs permis de repenser, reformuler ma création d'entreprise et, à ce titre, ont joué un rôle de catalyseur* ».

Et aujourd'hui ?

La société Experities est en cours de création, ses statuts seront déposés cet été et l'activité

démarrera dès la rentrée. Experities s'adresse aux professionnels de la banque et des marchés financiers dans le but de préparer leur reconversion, les accompagner dans leur évolution de carrière ou dans la conduite du changement, ainsi qu'aux chefs d'entreprises par le biais de modules dédiés à l'approche patrimoniale et financière du dirigeant. La société vise la qualité et l'expertise : les quinze modules de formations, entièrement conçus par l'équipe pédagogique, seront dispensés par une équipe de consultants, tous spécialistes reconnus.

www.experities.com

© Cnam-CNE
5 Juillet 2012